

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
  - Covers damaged/  
Couverture endommagée
  - Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
  - Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
  - Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
  - Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
  - Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
  - Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
  - Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
  - Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
  - Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:
- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
  - Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
  - Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

**BULLETIN**

DE

**Ste Anne de la Pointe-au-Pere.**

—000—

**PETITE REVUE MENSUELLE DU PELERINAGE DE  
STE ANNE DE LA POINTE-AU-PERE.**



*Un magnifique titre gravé et une vignette de Sainte Anne  
orneront la première page de la couverture du  
prochain numéro.*

—000—

**RIMOUSKI.**

Imprimerie de A. G. Dion.

## SOMMAIRE.

Lettre d'approbation.....	1
Au public.....	2
Avantages spirituels.....	9
Agents demandés.....	9
Revue des intérêts religieux.....	10
Petites notes.....	13
A Sainte Anne, (Poésie).....	16

— 000 —

Le Bulletin de Sainte Anne de la Pointe-au-Père paraîtra vers la fin de chaque mois. Chaque numéro contiendra différents articles sur Sainte Anne, sur le Pape, l'Eglise, ou tout autre sujet religieux, un résumé des nouvelles religieuses du diocèse et de l'étranger, les faits importants du pèlerinage de la Pointe-au-Père, ainsi que le récit des guérisons et des faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de Sainte Anne.

— 000 —

### Tarif de l'abonnement.

Pour le Canada et les États-Unis, le tarif est de 40 centins pour chaque abonnement isolé.

Voir page 9 pour la remise accordée aux agents et aux abonnés qui s'associeront pour recevoir plusieurs exemplaires à une seule adresse.

Ceux qui ne renverront pas le présent numéro avant le 15 de juin seront considérés comme abonnés.

Pour tout ce qui regarde le "Bulletin," on devra s'adresser au Rév. R. Ph. Sylvain, Rimouski, P. Q.

# BULLETIN

DE

## Ste Anne de la Pointe-au-Père.

---

Vol. I. Rimouski, Mai, 1882. No. I.

---

*Propriétaire*:—RÉVD MR M. BOLDOC.

*Rédacteur*:—RÉVD MR P. SYLVAIN.

---

### APPROBATION

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

Nous sommes heureux de publier en tête de notre Bulletin la lettre d'approbation que Mgr. l'Évêque de Rimouski a adressée au Révd Mr M. Bolduc, curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Evêché de Rimouski, 19 avril 1882.

Révd. Mr. Maj. Bolduc,

Missionnaire Apostolique,

Curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Mon cher curé,

J'apprends avec un grand plaisir votre pieux dessein de publier mensuellement un "*Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père*" pour la glorification de cette bonne Sainte et l'édification des fidèles.

Il me semble que cette petite Revue sera un utile auxiliaire aux "Annales de la Bonne Ste Anne," publication si intéressante et heureusement si répandue.

Quoique la Patronne de notre Province ecclésiastique ait, depuis le berceau de la colonie, son principal sanctuaire dans sa paroisse de la côte de Beaupré, elle paraît cependant se plaire à exaucer les prières et à récompenser la confiance de ceux qui l'invoquent aussi dans différents temples qui lui sont dédiés, et depuis quelques années, en particulier, dans son humble chapelle de la Pointe-au-Père. Protectrice spéciale des navigateurs, elle veut sans doute déployer aussi sa puissance en faveur de ceux qui viennent l'invoquer dans ce lieu si connu de tous nos pilotes et de tous les marins d'outre-mer.

C'est donc du fond de mon cœur que je bénis votre entreprise et l'œuvre du pèlerinage qui se développe chaque jour et à laquelle vous vous dévouez avec tant de zèle.

Votre affectionné en N. S.,

† JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI

— 000 —

**AU PUBLIC.**

— 000 —

Nous offrons aujourd'hui au public le premier numéro du Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père. La dévotion particulière que le peuple canadien a toujours montrée à sainte Anne nous est un gage que notre Bulletin trouvera sa place au foyer de chaque famille. Les "Annales de Ste Anne de Beaupré." ont contribué beaucoup à populariser cette belle et salutaire dévotion; aussi sainte Anne a-t-elle répandu sur cette intéressante publication de remarquables faveurs. Nous venons après elles travailler pour la gloire de celle qui est devenue la grande thaumaturge du Cana-

da, dans l'espoir que nos faibles efforts ne resteront pas sans récompense. Depuis quelques années le culte de sainte Anne s'est développé d'une manière si extraordinaire; que nous croyons être utile aux catholiques de ce diocèse en publiant le Bulletin du pèlerinage de la Pointe-au-Père. Outre le but général de faire connaître et aimer davantage la glorieuse mère de la Vierge Marie, nous voulons atteindre une autre fin particulière que nous devons faire connaître à nos lecteurs.

Il nous faut pour cela donner sur le pèlerinage de Ste Anne de la Pointe-au-Père quelques détails que nous compléterons dans un prochain numéro.

L'établissement du pèlerinage de la Pointe-au-Père date de 1873. Ce projet rencontra beaucoup d'opposition, comme d'ailleurs toute œuvre catholique tant soit peu importante. Le plus grand nombre regardait comme impossible l'exécution d'une pareille entreprise. Malgré ces difficultés considérables, Messire Edmond Langevin, vicaire général, se rendit à la Pointe-au-Père le 30 janvier 1873, en qualité de délégué de Mgr l'Evêque de Rimouski. Il réussit à vaincre toutes les objections de ceux qui s'opposaient à la construction d'une chapelle en cet endroit. Ce succès inespéré fut considéré par tout le monde comme une preuve évidente que sainte Anne voulait être honorée en ce lieu. Le projet fut dès lors accueilli avec enthousiasme; l'élan se communiqua de l'un à l'autre, et l'entreprise qui quelques jours auparavant n'était l'œuvre que d'un petit nombre, devint en quelques heures l'œuvre de tous. On ouvrit sur le champ une liste de souscription; chacun voulut s'y inscrire et contribuer ainsi à la construction du nouveau sanctuaire dédié à sainte Anne. Les travaux commencèrent au printemps, et, grâce au zèle du Rév. Mr. P. C. A. Winter, alors curé de Rimouski, ils avancèrent si rapidement que l'année suivante la chapelle était terminée à l'extérieur, et en état de servir au culte divin.

La bénédiction so'ennelle du nouveau sanctuaire eut lieu le 26 juillet 1874. A cette occasion Mgr. l'Evêque de Rimouski publia une lettre pastorale dont nous reproduisons les passages suivants : " Nous avons eu la satisfaction, dimanche dernier, le 26 de ce mois de juillet, fête de Ste Anne, de bénir solennellement une chapelle en l'honneur de cette grande Sainte, au lieu connu sous le nom de Pointe-au-Père. Dans notre intention, N. O. F., cette chapelle n'est pas uniquement destinée à pourvoir aux besoins spirituels de cette localité, mais elle est appelée à devenir un lieu de pèlerinage pour une grande partie de notre Diocèse. Elle se trouve éloignée d'une quarantaine de lieues, d'un côté de Ste Anne des Monts, d'un autre côté de Ste Anne de Ristigouche, et du côté de l'archidiocèse, de Ste Anne de la Pocatière. Beaucoup de personnes qui étaient jusqu'ici privées d'accomplir ce pieux pèlerinage, à cause de la grande distance à parcourir, pourront aisément à l'avenir satisfaire leur dévotion et leur confiance en cette bonne mère de la Très-Sainte Vierge Marie. Beaucoup de malades et d'infirmes viendront implorer ici le soulagement de leurs maux, la guérison de leurs infirmités ; beaucoup d'affligés y trouveront la consolation dans leurs peines ; beaucoup de pécheurs la guérison de leurs maladies spirituelles."

"D'ailleurs ce lieu nous a paru singulièrement propice pour une semblable destination. Sainte Anne n'est-elle pas en effet la patronne spéciale des navigateurs ? n'a-t-elle pas déployé mille fois son crédit auprès de Dieu en faveur des pauvres naufragés ? ses autres sanctuaires ne sont-ils pas garnis d'ex-voto dus à la reconnaissance des voyageurs parvenus heureusement au port, grâce à sa charitable protection ? Quel site convenait donc mieux à un pareil oratoire que cette Pointe-au-Père où arrêtent, pour y prendre ou y déposer leur pilote, tous les vaisseaux qui ont à

traverser l'océan ? Avec quelle ferveur les voyageurs n'invoqueront-ils point Ste Anne à leur départ ? Avec quelle gratitude ne la remercieront-ils pas à leur retour ? Combien d'entre eux n'éprouveront-ils pas le besoin d'entrer dans cette modeste chapelle pour prier, pour louer cette puissante protectrice ? ”

Depuis cette époque ces douces espérances de l'Evêque diocésain se sont complètement réalisées. Le nouveau sanctuaire de sainte Anne a été comme une source inépuisable de grâces à laquelle sont venues puiser toutes les âmes souffrantes. De nombreux pèlerins y viennent tous les ans satisfaire leur piété ; parfois la chapelle est trop petite pour les contenir tous. Ni la longueur du chemin, ni la maladie, ni les infirmités les plus graves ne les empêchent de se rendre à l'humble sanctuaire de la Pointe-au-Père. Sainte Anne l'a plus d'une fois favorisé de grâces extraordinaires qui n'ont fait qu'accroître davantage la confiance des fidèles en sa puissante protection. Non pieux pèlerins, ce n'est pas en vain que vous avez déposé dans le cœur de votre bonne mère vos vœux les plus ardents, que vous lui avez découvert les blessures de votre âme, que vous lui avez demandé la guérison de vos infirmités et que vous l'avez priée de vous faire une petite part des faveurs célestes dont elle est la dispensatrice. Bien des fois votre confiance a été récompensée au-delà de vos espérances. Vous êtes retournés dans vos foyers consolés, fortifiés sinon complètement guéris de vos maux.

Cependant vous n'avez pas dû quitter le sanctuaire de la Pointe-au-Père sans remarquer son extrême pauvreté. Voilà bientôt dix ans que cette chapelle est construite, et l'intérieur n'est pas encore terminé ! Le temps ne serait-il pas venu de faire quelque chose pour la gloire de sainte Anne et la déccration de son sanctuaire ? Oui, le moment est arrivé, car plus que jamais nous avons besoin de sa protection pour éloi-



gner de nous les dangers qui nous menacent, et attirer sur ce diocèse de plus abondantes bénédictions ? D'ailleurs la reconnaissance ne nous oblige-t-elle pas à faire quelque sacrifice pour cette œuvre qui intéresse tout le diocèse en général ? Il faut donc trouver les ressources nécessaires pour l'exécution de travaux devenus indispensables. C'est dans ce but spécial que nous commençons aujourd'hui la publication du Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père, encouragé par l'espérance de recevoir partout un accueil bienveillant. Le meilleur moyen de faire aimer sainte Anne et d'étendre sa dévotion n'est-il pas de parler de ses vertus, de sa bonté et du puissant crédit dont elle jouit auprès de Dieu ? Pères et mères, voulez-vous que vos enfants vénèrent sainte Anne, qu'ils l'invoquent avec confiance, qu'ils s'adressent à elle comme au médecin le plus charitable ? donnez-leur l'occasion de lire le récit de ses bienfaits et des merveilles qu'elle opère dans les âmes, abonnez-vous à notre Bulletin. Vous atteindrez ainsi le double but que nous venons de vous faire connaître.

Le Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père paraîtra vers la fin de chaque mois. Outre un article sur le culte spécial dont sainte Anne a toujours été l'objet dans l'Église universelle, chaque numéro contiendra les faits importants du pèlerinage de la Pointe-au-Père et des célèbres sanctuaires de Ste Anne de Beaupré et de Ste Anne d'Aray, (Bretagne,) les renseignements utiles aux pèlerins, les lettres d'actions de grâces que l'on voudra bien nous adresser, une liste des dons faits au sanctuaire, enfin les recommandations aux prières.

Le Prix de l'abonnement est de 40 centins, strictement payable d'avance. Nous indiquons plus loin les réductions considérables qui seront faites aux agents qui se chargeront de distribuer un certain nombre d'exemplaires, et aux associations d'abonnés qui recevront leurs Bulletins à la même adresse.

Afin de rendre la lecture de notre Bulletin plus variée et plus intéressante, nous ajouterons à chaque numéro un résumé des principales nouvelles religieuses du diocèse et de l'étranger. Nous tiendrons nos lecteurs au courant du mouvement religieux en Europe, de la persécution que souffre l'Eglise dans quelques pays et de l'influence salutaire qu'elle exerce sur d'autres. Plus que jamais les catholiques doivent s'intéresser à l'Eglise, prendre part à ses joies et à ses douleurs, et se conformer à ses divins enseignements. Seule l'Eglise peut rendre les peuples heureux et les sauver.

Le Bulletin parlera aussi souvent de Léon XIII, de ce Pontife calme et fort, prudent et courageux qui, dans les temps difficiles que nous traversons, dirige la barque de Pierre d'une main si ferme et si sûre. Nous tâcherons de faire aimer ce Pape dont l'éminente sagesse a dominé la tempête qui menaçait de tout renverser et dont la puissante parole a réveillé les souverains endormis dans une fausse sécurité. Sa brillante intelligence a jeté dans les esprits de si vives clartés qu'elles ont dissipé bien des préjugés qui d'ordinaire éloignent les âmes de la vérité, et ont forcé ses ennemis eux-mêmes à reconnaître que lui seul peut arrêter les flots de la révolution. Nous ferons ainsi vivre le Pape au milieu de vous par la lecture de ses lettres, de ses allocutions et de ses discours.

Animé de ces intentions et encouragé par la bénédiction de notre Evêque, nous nous mettons à l'œuvre et nous offrons notre Bulletin à tous les amis de sainte Anne. Il est petit et frêle encore, mais il peut grandir et se fortifier.

Il ne tient qu'à vous, vénérés confrères, de lui donner une existence stable, de lui faire atteindre son but en l'appuyant de votre zèle pour la gloire de Dieu et de ses saints. Tout en recommandant les œuvres qui vous sont particulières, vous ne refuserez pas

vosre sympathie à celle que nous vous proposons aujourd'hui. Les bonnes œuvres sont le moyen le plus efficace de garder et d'augmenter la foi parmi nos populations. Nous mettrons à votre service toute l'influence que Dieu donnera au Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Et vous, chers amis, qui ne vous laissez jamais d'entendre parler de Ste Anne, qui ne pouvez rien lui refuser, vous profiterez sans doute de cette occasion favorable pour lui témoigner votre reconnaissance. Il s'agit de terminer son sanctuaire dans lequel vous avez déjà prié bien des fois. Les murs sont sans ornements, il n'y a pas de voûte, rien ne parle à vos yeux et ne soutient votre piété; seule la statue de sainte Anne est là qui vous dit son dénûment et semble vous tendre la main. Vous recevez déjà les Annales de sainte Anne de Beaupré; c'est bien; mais qu'est-ce qui vous empêche de recevoir aussi le Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père? Et si vous ne pouvez pas le recevoir vous seul, rien de plus facile que de vous mettre plusieurs ensemble pour former le montant d'un abonnement, en attendant que chacun puisse le recevoir à son nom?

À vous, canadiens, qui vivez sur la terre étrangère, nous nous adressons avec confiance. Loin de la patrie vous conservez dans vos familles le culte de sainte Anne comme une tradition nationale. La générosité avec laquelle vous avez répondu à la voix de son chapelain, le Révd Mr Maj. Bolduc, nous est un sûr garant du bon accueil que vous ferez au Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Vous aimerez à suivre le mouvement et les progrès du pèlerinage et à trouver dans la lecture du Bulletin une légère compensation à l'impossibilité où vous êtes de ne pouvoir visiter suivant vos désirs le sanctuaire de sainte Anne.

O bonne sainte Anne! daignez prendre sous votre protection l'œuvre que nous commençons aujourd'hui pour votre gloire et bénir ceux qui voudront bien l'encourager.

---

—000—

**Avantages spirituels.**

*Tous ceux qui s'abonneront au "Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père," auront part à une messe qui sera dite chaque mois à leur intention dans la chapelle de la Pointe-au-Père, ainsi qu'aux prières quotidiennes qui se disent à la suite de la Sainte Messe.*

---

—000—

**Agents demandés.**

AVANTAGES QUI LEUR SONT OFFERTS!

Nous avons besoin dans chaque paroisse d'une ou plusieurs personnes de confiance pour recueillir des abonnements au Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père et le distribuer.

Pour l'encouragement de ces personnes qui voudront bien se charger de propager notre Bulletin, l'abonnement sera réduit aux taux suivants quand on nous demandera un certain nombre d'exemplaires pour être expédiés à la même adresse, savoir :

5 à 20 exemplaires.....	35 centins.
20 à 50           ".....	30    "
50                "        et au delà.....	25    "

C'est là, croyons-nous, une belle prime offerte à l'activité des agents, qui auront droit, cela va sans dire, de retirer le prix entier de l'abonnement (40 cts.) de chacun de leurs souscripteurs.

Pourront encore bénéficier de la réduction les personnes qui s'associeront pour recevoir leurs exemplaires à l'adresse de l'une d'entre elles.

Les agents devront nous remettre le montant des

abonnements qu'ils auront recueillis en même temps qu'il nous feront connaître le nombre d'exemplaires dont il auront besoin.

Chacun devra avoir soin de nous donner son adresse complète et écrite lisiblement.

Les envois d'argent par la poste devront être enregistrés.

On acceptera des timbres-poste de 1 et de 3 centins pour les sommes moindres qu'une piastre.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être adressé au rédacteur le Rév. R. Ph. Sylvain, à Rimouski, P. Q.

---

000

### Revue des intérêts religieux.

ROME.—Le plus important personnage que Léon XIII ait reçu en audience depuis Pâques est bien M. de Schläzer, qui vient d'être nommé représentant de l'Allemagne auprès du Saint-Siège.

C'est le 24 avril, au matin, que M. de Schläzer a eu l'honneur de présenter au Pape, en audience solennelle, dans la salle du trône, les lettres que l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire de S. M. Guillaume, roi de Prusse, près le Saint-Siège. Cette importante cérémonie s'est accomplie avec tout le cérémonial en usage à la cour de Rome; elle a réjoui le cœur de Léon XIII, et elle est, au regard des catholiques de l'Allemagne et du monde, un témoignage de la sagesse du Pontife, de son esprit supérieur, de son courage qui triomphe d'une des plus grandes difficultés du temps présent.

Le roi Guillaume de Prusse réalise le dessein qu'il avait si souvent exprimé en disant: "Je ne veux pas mourir brouillé avec le Pape." Nous faisons des vœux pour que l'exemple de la Prusse soit imité par les autres Puissances. L'Angleterre, la Russie, la Belgique, la Hollande peut-être, comprendront, si elles ne le comprennent déjà, que leur intérêt, l'intérêt de la civilisation dépendent du rétablissement des principes dont le Vicaire de Jésus-Christ est la source. L'Italie seule ne peut pas avoir de relations diplomatiques avec le Saint-Siège parcequ'elle ne veut pas lui restituer les états qu'elle a usurpés.

Les Evêques de Sicile ont adressé à S. S. Léon XIII une protestation solennelle contre les outrages lancés, à l'occasion des Vêpres Siciliennes, contre le Pontife romain. Le Souverain Pontife a répondu par une lettre admirable dans laquelle il dévoile les desseins criminels des ennemis de l'Eglise et il met les catholiques en garde contre leurs mensonges et leurs calomnies. Léon XIII venge aussi la mémoire des Souverains Pontifes qui ont toujours travaillé pour le bien de l'Italie et de la Sicile en particulier. Jamais les Papes ne se sont servis de leur pouvoir pour accroître leur puissance ou élargir les frontières de leurs Etats. Ils employaient au contraire toute leur autorité au profit des populations qui se tournaient vers le Vicaire de Jésus-Christ comme vers un Père universel et s'abritaient d'elles-mêmes et confiantes à l'ombre de cette protection. (*Correspond. de Rome.*)

ITALIE.—Le gouvernement italien a imité le gouvernement français dans sa guerre à l'enseignement religieux, en rejetant l'enseignement de la religion, qu'il s'agissait d'introduire dans les instituts supérieurs de femmes de Rome et de Florence.

Le signe de la Rédemption, qui a disparu de l'intérieur du Colisée, vient d'être enlevé aussi du haut de la tour du Capitole. On l'a remplacé, dans la main de la statue de Rome, par une lance, triste symbole des douleurs de la Passion, aujourd'hui renouvelées dans la Ville Sainte. (*Messager du S. C. de Jésus.*)

FRANCE.—Après avoir expulsé par la force et la violence les religieux et les religieuses de leurs monastères et de leurs couvents, le ministère français veut chasser Dieu de l'âme des enfants par la nouvelle loi sur les écoles primaires qui a été promulguée le 29 mars dernier. Elle a principalement pour but de bannir de l'enseignement officiel toute sorte de doctrine et de morale religieuse, et d'en exclure même la croyance en Dieu. Cette loi va être mise à exécution sans retard. Le grand instrument dont on se servira pour pervertir la jeunesse est le *Manuel d'instruction civique*. Dans ce livre l'enfant apprendra à haïr tout ce qui est respectable, tout ce qui garantit l'ordre et la sécurité d'un pays, à haïr toute autorité, mais par-dessus tout l'autorité et le nom même de Dieu. Cette loi inique a été appelée dès les premiers jours "la loi de malheur". Pendant que les radicaux et les impies triomphent, les catholiques protestent. La résistance s'organi-

se. Elle est digne, comme il convient, et sagement dirigée par les Evêques. Les lettres de LL. EE. les cardinaux Guibert et de Bonnechose, de Mgr Freppel, de Mgr de Dreux-Brézé et de plusieurs autres évêques à leurs diocésains ont fait disparaître toute divergence d'interprétation. Désormais les catholiques estimeront un devoir de faire partie des conseils municipaux pour atténuer les effets de la loi. Les instituteurs catholiques resteront à leur poste jusqu'à ce qu'il leur soit enjoint de cesser tout enseignement religieux. Et tous consacreront leurs forces, leur influence, leurs ressources, au prix de sacrifice s'il le faut, pour fonder des écoles libres et entraver l'œuvre démoralisatrice qui s'attaque surtout aux enfants des classes populaires.

Telle devra être l'attitude des catholiques en face de cette loi inique élaborée par les membres de la ligue de l'enseignement maçonnique. M. Jean Macé, son fondateur et son président, n'a pas craint de dévoiler que les efforts de la franc-maçonnerie n'avaient depuis longtemps d'autre but que le succès de cette loi qui doit enfin chasser Dieu de la France. Aussi conclut-il en ces termes : " Qui tient les écoles de France, tient la France. Les autres les ont tenues assez longtemps. A notre tour."

Espérons que le tour des francs-maçons ne viendra jamais au Canada.

**ALLEMAGNE.**—Pendant que la France est occupée à lâchiser, l'Allemagne s'empresse de renforcer chez elle l'instruction religieuse. Dans un rapport officiel adressé à M. Gossler, ministre de l'instruction publique en Prusse, sur les progrès de l'instruction primaire dans ce pays on lit ce qui suit : "Le gouvernement a pour devoir de veiller à ce que partout le plus grand soin soit donné à l'éducation religieuse de la jeunesse. Il sait qu'il n'y a pas pour l'état et la société de plus grand danger que de voir élever la nouvelle génération en dehors des principes de la religion."

L'Allemagne a fait un grand pas vers la pacification religieuse en nommant M. de Schloezer son représentant officiel auprès du Saint-Siège. C'est avec satisfaction que le monde vraiment politique et sincèrement religieux a accueilli cet heureux rapprochement de Rome et de Berlin, de la plus grande puissance morale qui domine l'univers et du gouvernement qui semble dicter la loi à l'Europe. Le rétablissement de l'ambassade prussienne près le Saint-Siège revêt, dans les circonstances présentes, un caractère de gravité.

qu'il serait injuste de nier. Dans nos temps de positivisme, où la force matérielle célèbre ses meilleurs triomphes, la grandeur de cette puissance purement morale qu'on appelle l'Eglise n'a point subi d'éclipse. La Papauté reste le premier pouvoir de la civilisation moderne, l'appui nécessaire et le boulevard des gouvernements de ce monde. Portant dans sa grande âme la conscience des bienfaits et des ressources rénovatrices du catholicisme, Léon XIII n'a cessé de répéter à l'univers cette haute et profonde leçon : Repousser le concours de l'Eglise et de la Papauté, c'est tarir, de gaieté de cœur, la source des plus fécondes bénédictions.

Avoir compris cela sera l'éternel honneur de la Prusse contemporaine.

Quelque puissent être ses intentions ultérieures, l'Allemagne inaugure là une ère d'apaisement religieux et d'apaisement de nouveau la valeur du concours bienfaisant de la Papauté ; la Russie se prépare, malgré les souvenirs séculaires d'une persécution brutale et sanglante, à tranquiliser la conscience de ses sujets catholiques ; arrêtée dans sa marche par un désordre sans cesse grandissant, l'Angleterre commence à reconnaître de nouveau que Rome est un grand pouvoir social dont l'action ne peut être que féconde. Le Pape a fait connaître à Lord Denbigh qu'il a reçu en audience privée avant son départ de Rome, son ardent désir de voir rétablir un intermédiaire d'un caractère soit officiel, soit officieux, qui permette une communication directe et un échange d'idées entre le Saint-Siège et le gouvernement anglais. (*J. de Rome.*)

—000—

### Petites Notes.

15ÈME ANNIVERSAIRE.—Le 1er de mai on a célébré le 15ème anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski. Il y a eu ce jour-là réunion du chapitre et de plusieurs membres du clergé. Le matin, il y a eu messe solennelle à la cathédrale ; le soir, à 5 hs, Sa Grandeur a fait l'ouverture du mois de Marie, et, à 7 hs, le clergé a assisté à une séance dramatique donnée par les élèves du Séminaire. La pièce jouée par les élèves est intitulée "Le martyr d'Agapit." Représentant une de ces scènes dont furent si souvent témoins les premiers chrétiens de l'Eglise, ce drame fit une profonde impression sur l'auditoire.

MANUEL DU CITOYEN CATHOLIQUE.—Tel est le titre d'un excellent opuscule que les Evêques de la Province viennent



de faire publier. Ce Manuel est expressément composé dans le but " d'exposer les principes sur lesquels devraient être fondées les relations entre l'Eglise et l'Etat, c'est-à-dire entre la société religieuse et la société civile." Ce livre d'or est destiné à répandre " de saines notions sur ces matières fondamentales ; il dissipera bien de l'ignorance, des préjugés et de faux principes, et il tendra à faire respecter de plus en plus les droits de la Sainte Eglise." (Circulaire du 1er de mai.)

ALLOCATION AU SÉMINAIRE.—Nos lecteurs seront contents d'apprendre que le gouvernement provincial a accordé au séminaire un subside de \$8,000 payable en quatre ans.

DÉCISION IMPORTANTE.—Les Directeurs du Séminaire ont décidé d'acheter le Couvent des Dames de la Congrégation. Les Révérends Sœurs cèdent leur magnifique maison pour \$20.000.

LE R. P. LORY ET LA BAIE DES CHALEURS.—A la dernière réunion de l'Union Catholique de Montréal, le R. P. Lory a donné la suite de ses entretiens sur les établissements canadiens et acadiens de la Baie des Chaleurs. Il a raconté de quelle manière ces établissements se sont formés, et il a donné les détails les plus intéressants sur la manière de vivre et la condition actuelle de ces populations. Si d'un côté, il a dû montrer l'état misérable des pêcheurs engagés aux conditions les plus désavantageuses par les compagnies de pêche, il a fait constater d'un autre côté, le progrès que la colonisation a fait depuis quelques années dans cette région, grâce surtout au zèle du clergé. Resserrés dans l'espace étroit qu'il y a entre les montagnes et la mer, les habitants de Maria et Carleton ont pris le parti de gravir ces montagnes et ils ont trouvé au-delà, sur un plateau élevé, d'excellentes terres où ils se sont établis. Ces courageux colons en attirent d'autres, et plusieurs nouvelles paroisses vont ainsi se fonder. Le R. Père Lory a fait voir aussi combien les mœurs de la population canadienne sont en général restées pures et très simples, et avec quel soin particulier l'évêque de Rimouski, Mgr. Langevin, veille à ce que l'éducation soit répandue dans son diocèse. Il a terminé en faisant entrevoir, dans l'avenir, les avantages précieux que notre province doit recueillir de la colonisation de la Gaspésie, ainsi que du nord du Nouveau-Brunswick et du Maine.—*Minerve.*

Vu l'accroissement considérable des pèlerinages depuis

quelques années, les RR. PP. Rédemptoristes sont obligés d'agrandir leur église de Ste Anne de Beaupré.

Les travaux que l'on exécute à Ste Anne de la Pointe-au-Père avancent rapidement. M. le curé habite le presbytère depuis près d'un mois ; on a déjà construit une partie des dépendances ; dans la chapelle, les planchers du jubé et des galeries sont faits, et actuellement les ouvriers sont occupés à élever la sacristie.

Avec la belle saison vont commencer les pèlerinages ; on en annonce déjà plusieurs pour Ste Anne de Beaupré. Les membres du Cercle Catholique de Québec conduits par le Rév. M. Gosselin, curé de St Roch, doivent le 28 de ce mois se rendre à pied à l'Eglise de Beaupré. Les RR.PP. Oblats, de Montréal, conduiront au même lieu, le 3 juin un pèlerinage d'hommes et le 3 juillet, un pèlerinage de femmes.

Les Révérendes Mères Saint Raphaël et Saint-Henri, religieuses des Ursulines, de Québec, sont parties le 17 de ce mois pour la nouvelle mission du lac Saint Jean.

On a placé récemment dans l'église de Sainte Anne, à Jérusalem, deux marbres sur lesquels sont gravés les Rescrits pontificaux portant l'approbation de la tradition conservée en Orient, de temps immémorial, suivant laquelle la Bienheureuse Vierge Marie aurait été conçue et serait née à Jérusalem, dans la maison que ses parents Joachim et Anno y occupèrent pendant les dernières années de leur vie, et où ils terminèrent leur sainte carrière. (*Cathol. Mirror.*)

Nous apprenons avec plaisir que la santé de M. le chanoine Langis, Directeur du séminaire, s'améliore sensiblement depuis quelque temps. On dit qu'il se propose de faire, au mois de juin, un voyage dans le golfe sur le steamer du gouvernement le Napoléon III. Nous souhaitons que cette excursion achève de le rétablir et lui permette de reprendre à l'automne ses fonctions au séminaire où son retour est ardemment désiré.

Il nous aussi agréable de savoir que le Rév. M. Lamontagne, malade lui aussi depuis l'été dernier, se rétablit graduellement, et qu'il doit venir passer la belle saison à l'eau salée.

Le Rév. M. J. C. Bérubé, curé de Notre-Dame de l'Île

Verte, qui a été malade pendant quelques mois, a repris dernièrement la direction de sa paroisse, et le Rév. M. Louis Lavoie qui l'avait remplacé comme desservant vient d'être nommé missionnaire de St Edouard des Méchins.

Nous remercions Messieurs les curés qui ont bien voulu nous donner les renseignements que nous leur avons demandés.

Décès.—Le R. P. Joseph Clauss, Rédemptoriste, recteur de l'église St Michel, Baltimore, est décédé le 6 avril dernier, au Collège du Mont St Clément, Ilchester, comté de Howard, où il était allé pour sa santé. Le P. Clauss fut le supérieur des premiers Rédemptoristes, de la Province américaine, qui ont été chargés de la paroisse de Ste Anne de Beaupré, avant ceux de la Province belge. (*Cathol. Mirror.*)

Le Rév. M. J. E. Michaud est décédé à Chicago, Ill., le 3 mai courant, à l'âge de 51 ans. M. Michaud était un ancien curé de Ste Anne des Monts. Depuis une dizaine d'années, il s'était entièrement consacré aux missions canadiennes des Etats-Unis.

— 000 —

### A SAINTE ANNE.

Quels doux transports s'élèvent dans mon âme,  
Et de quels feux je ressens les ardeurs !  
Que je voudrais de la plus vive flamme  
Pour toi, sainte Anne, enflammer tous les cœurs !

Que de faveurs, ô Mère de Marie !  
Que de faveurs te doivent les mortels !  
C'est le salut, c'est la santé, la vie !  
Qu'un pur encens brûle sur tes autels !

A nos transports unissez vos louanges,  
Vous qui régnés au céleste séjour,  
Et de Sainte Anne, illustres Chœurs des Anges  
Chantez aussi les bienfaits en ce jour.



**Dons au Sanctuaire de Ste Anne de la  
Pointe-au-Père.**

Tous les dons à la chapelle de la Pointe-au-Père, doivent être adressés ou remis au curé le Rév. M. Maj. Bolduc.

—000—

**Renseignements utiles.**

La messe du pèlerinage se dit toujours à 8 hs.

La grand'messe du dimanche se chante à 9½ hs et les vêpres à 2 hs.

L'honoraire d'une grand'messe est de \$3.00, celui d'une basse messe est de 50 centins.

La messe pour ceux qui ont acheté des billets d'affiliation à L'ŒUVRE DU PÈLERINAGE DE STE ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE se dit le premier lundi du mois.

Nous indiquerons dans le prochain numéro quel jour du mois sera dite la messe pour les abonnés qui auront payé leur abonnement.

## INTENTION GENERALE

POUR LE MOIS DE JUIN PROPOSÉE AUX MEMBRES DE  
L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

# L'Effusion de l'Esprit du Cœur de Jesus sur les Chrétiens.

Durant ce mois spécialement consacré au Cœur de Jésus, nous avons le droit de lui demander le plus précieux de ses dons. Il s'agit de faire un grand effort pour obtenir de ce divin Cœur qu'il répande, sur tous les chrétiens, avec une abondance proportionnée aux besoins actuels, cet Esprit qui, renouvelant leurs âmes, les mettra en état de régénérer le monde.

Ne nous y trompons pas, il n'y a pas d'autre remède efficace au mal qui tue la société : ce mal est le dépérissement de l'esprit chrétien. Nous ne saurions faire auprès du Cœur de Jésus de trop vives instances pour qu'il applique à ce mal le seul remède capable de nous sauver.—*P. Messenger du C. de Marie.*

—ooo—

### AGENT :

*Rimowski et Notre-Dame du Sacré-Cœur :*  
M. F. X. LEFEBVRE.